



ENTRE LAC ET MONTAGNES

PROCES - VERBAL
de la réunion du Conseil Municipal
du SAMEDI 08 AOUT 2026 à 10H
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
date de convocation le 6 août 2026

Membres élus : 15 – Membres en exercice : 15

Membres présents (9) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Aude BARANNE, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Julie FAVRE-BONVIN, Emilie BRUNET, Bouchra CHOMBART ;

Procuration (0) :

Absents (6) : Jérémy BROSSEAU, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Guillaume PERISSE, Estelle VERDIER, François MARGUERET, Emmanuel PIEGAY ;

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10H 06

Le Procès-Verbal de la séance du 23 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mireille CHAPUS secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, les élus approuvent le caractère d'urgence de la convocation dont le délai a été ramené à 1 jour franc.

DELN°2026/069-08/08

Objet : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL 2026 – Ouverture d'une ligne de crédit pour un montant de 200 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE :

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Considérant le manque de trésorerie sur le compte de la commune, Monsieur le Maire a sollicité auprès du CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE l'ouverture d'une ligne de crédit pour un montant de 200 000.00 €.

La proposition transmise par l'organisme bancaire stipule le montant de 200 000 .00 € et la durée de 1 an et les taux d'intérêt.

La proposition est valable jusqu'au 18 aout 2026

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'ouvrir une ligne de crédit de 200 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE selon les conditions définies par contrat annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H 24.

À Alex, le 8 août 2026

Le Maire,

Claude CHARBONNIER

La secrétaire de séance

Mireille CHAPUS

Bon pour accord

